



Master 2 Psychologie du Travail et des Organisations Parcours « Ergonomie »

- Insertion des étudiants diplômés à 6 mois -

Promotion 2016 - 2017 :

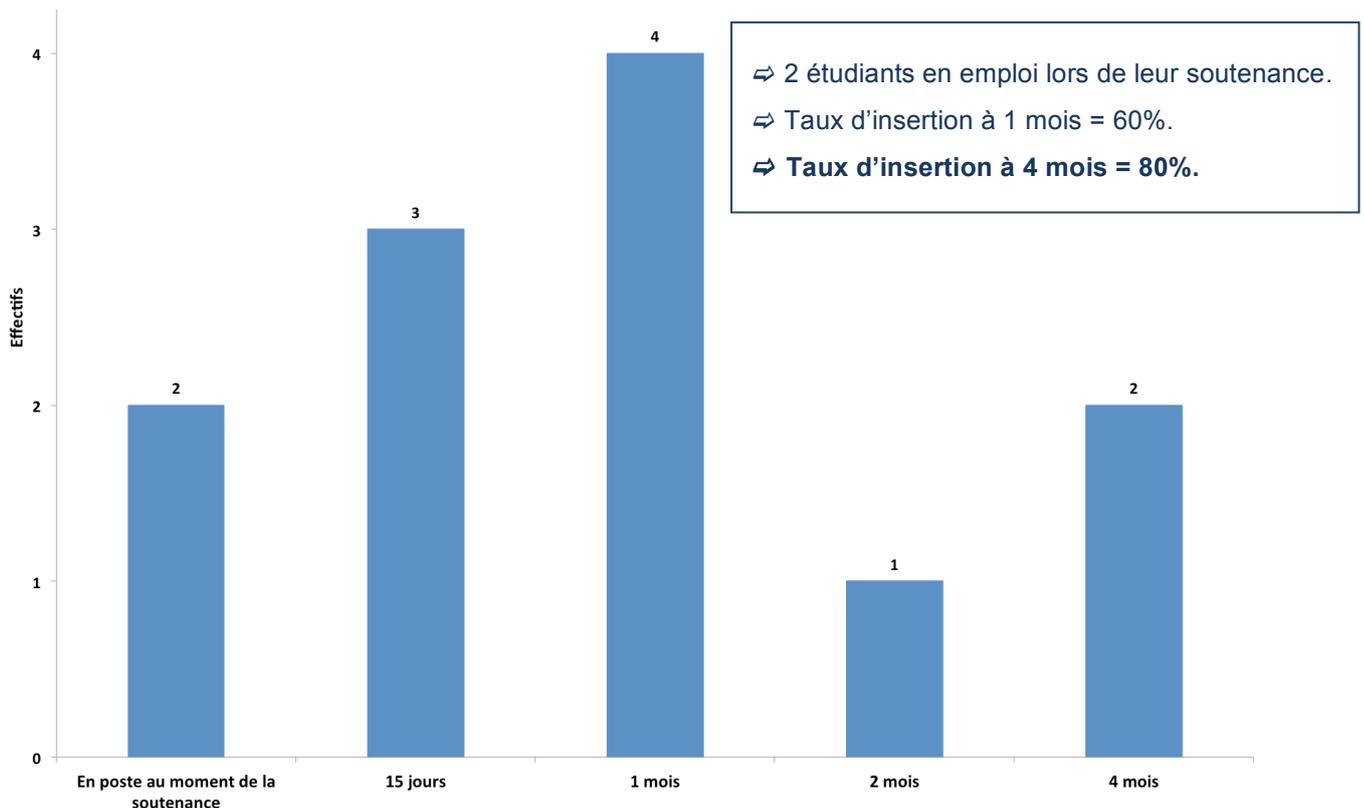
19 étudiants inscrits : 5 hommes et 14 femmes

19 diplômés en septembre 2017 : 5 hommes et 14 femmes

Début mars 2018, nous avons réalisé une enquête en ligne afin d'obtenir des informations quant à leur insertion à 6 mois : 15 étudiants sur les 19 diplômés y ont répondu.

Parmi les 15 étudiants ayant répondu, 12 (80%) se sont professionnellement insérés dans le domaine de l'ergonomie et/ou de la psychologie du travail 6 mois après l'obtention de leur diplôme. Parmi ces 12 étudiants, 1 étudiant réalise également une thèse conventionnée CIFRE. Enfin, 3 étudiants sont sans emploi, dont 2 déclarent ne pas en rechercher.

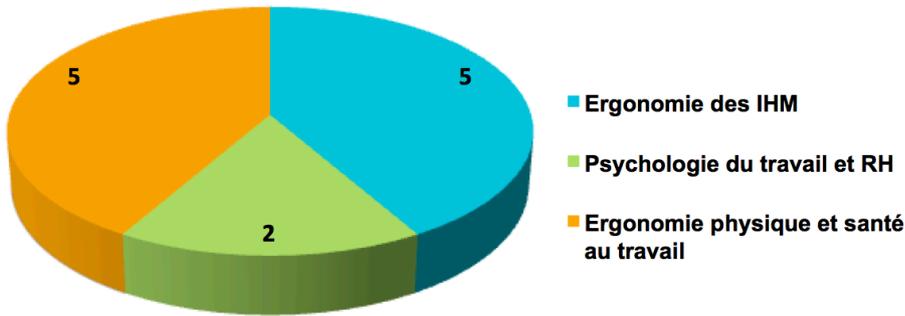
Délai d'obtention du premier emploi après la soutenance de M2



3 étudiants ont été recrutés par l'entreprise dans laquelle ils ont réalisé leur stage de M2.



Domaine d'exercice

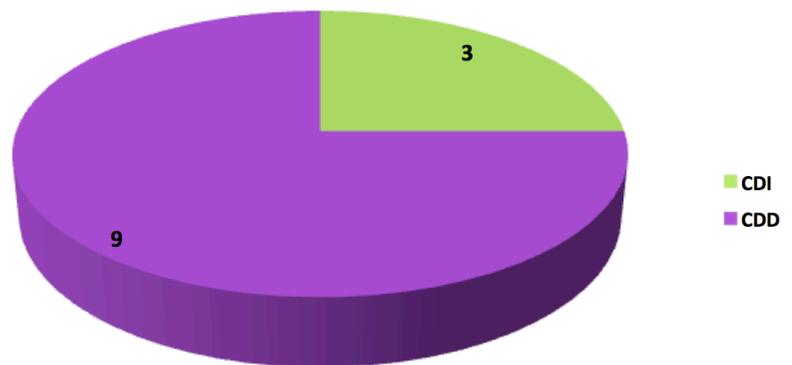


Intitulé du poste occupé :

- Ingénieur d'études (x4)
- Ergonome (x3)
- Psychologue du travail
- Psychologue du travail ergonomiste
- Chargé de mission Sameth
- Conseiller emploi formation
- Chargé de recrutement

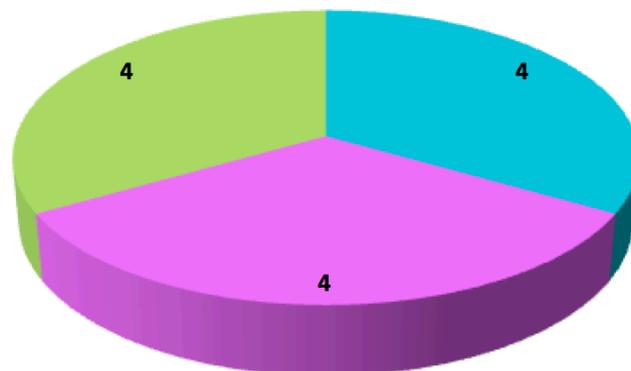
Type de contrat

Temps complet : 11
Temps partiel : 1 (80%)

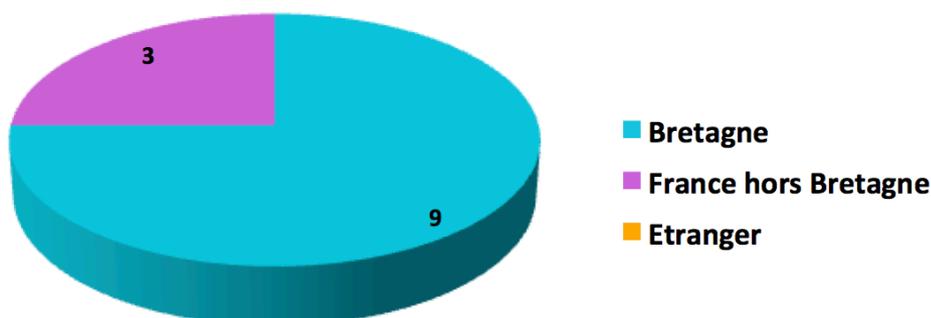


Type d'employeur

- Entreprise privée
- Fonction publique
- Association



Lieu d'exercice



Bretagne :

- Rennes (x6)
- Vannes
- Ille et Vilaine

France Hors Bretagne :

- Allier
- Chartres
- Paris

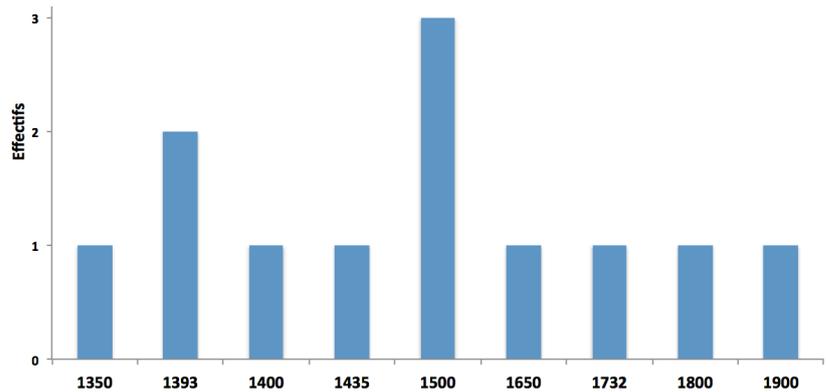


Salaire mensuel net approximatif (en euros, pour un temps complet)

Salaire moyen = 1546 €

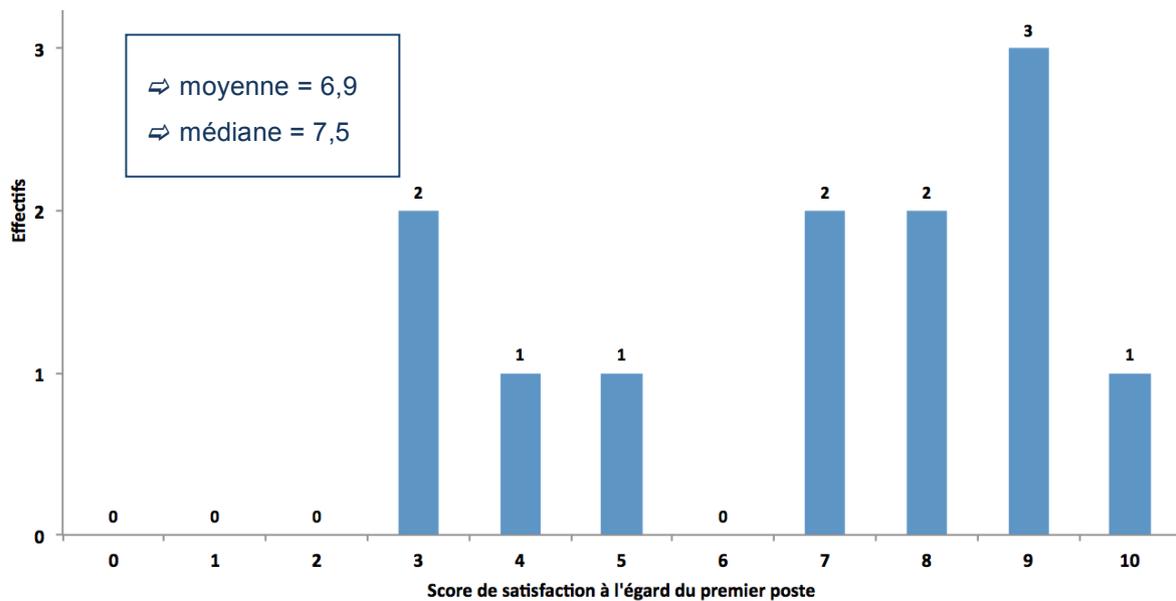
Salaire médian = 1500 €

De 1350 € à 1900 €



Satisfaction à l'égard du 1^{er} emploi

Le score de satisfaction varie de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (très satisfait).



Satisfaction à l'égard du M2 PTO ergonomie

